

LA CSD & SON SERVICE AIDE FAMILIALE

La Centrale de Services à Domicile propose un service d'aides familiales. Elles apportent un soutien ponctuel ou temporaire aux personnes et familles en difficulté.

Repas, courses, soins d'hygiène, tâches ménagères, démarches administratives... Notre équipe qualifiée offre une aide sur mesure à ceux qui le désirent. Elle assure une présence active au domicile.

La CSD intervient aussi auprès des jeunes mamans qui souhaitent un soutien momentané pour accomplir les tâches quotidiennes tout en profitant de l'arrivée du nouveau-né.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

Contactez-nous, nos travailleurs vous orienteront en fonction de vos besoins.

Le service d'aide aux familles et aux personnes âgées est agréé et subventionné par la Région Wallonne (19500). Avec le soutien de la Province de Liège.

LA CSD, UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

La Centrale de Services à Domicile vous procure rapidement l'aide dont vous avez besoin en cas d'accident, de maladie, de handicap ou tout simplement lorsque les limites de l'âge se font sentir.

PHILOSOPHIE & SERVICES

DANS LE RESPECT DE VOTRE AUTONOMIE ET DE VOS CHOIX ...

Aides familiales • Aides ménagères sociales • Soins infirmiers • Distribution de repas • Centre de coordination • Gardes à domicile • Gardes d'enfants malades • Service Répit • Location de matériel médical • Aide aux déplacements pour raison médicale • Télévigilance • Ergothérapie (adaptation du domicile) • Centre de service social • Kinésithérapie • Logopédie • Psychologie • Coiffure • Pédicurie.

PLUS D'INFORMATIONS :

WWW.SOLIDARIS-LIEGE.BE/CSD

info.csdliege@solidaris.be

Rue de la Boverie, 379 - 4100 Seraing

Un numéro d'appel unique :

04 338 20 20

24h sur 24 & 7 jours sur 7

L'AIDE À DOMICILE APRÈS UN ACCOUCHEMENT

Une aide spécialisée à domicile



Avec nous, restez chez Vous en toute Sérénité

DE LA MATERNITÉ À LA MAISON... LA CSD EST À VOTRE ÉCOUTE

Vous êtes enceinte et souhaitez-vous inscrire dans un projet de séjour écourté à la maternité ?

Vous souhaitez rentrer chez vous, avec votre bébé, le plus tôt possible afin de retrouver le confort et la sérénité de votre foyer ?

Une belle perspective qui peut malgré tout engendrer du stress et soulever quelques questions. Le service « aides familiales » de la CSD peut vous aider !

Pour ce faire, nous nous inscrivons dans un réseau de professionnels impliqués dans la périnatalité (sages-femmes, pédiatres, infirmiers, puéricultrices,..) et complémentaires à la CSD.

QUEL EST VOTRE AVANTAGE ?

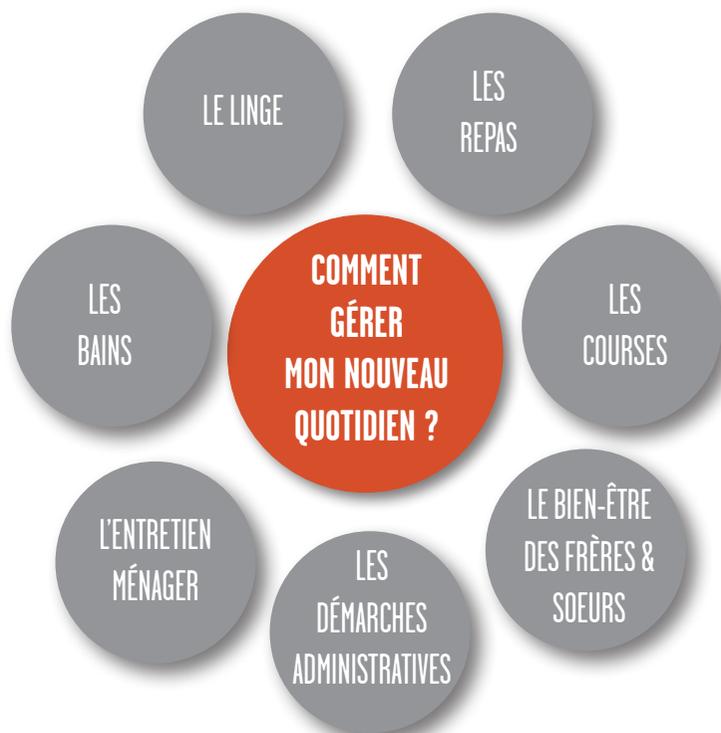
Notre équipe vous offre, **chez vous**, une **prise en charge spécialisée** et personnalisée en fonction de **votre mode de vie et de vos besoins**.

QUEL EST LE RÔLE DE L'AIDE FAMILIALE ?

L'aide familiale écoute vos besoins et adapte sa prestation en fonction de ceux-ci.

Pendant sa visite, l'aide familiale peut faire les courses et préparer les repas, assurer les tâches ménagères courantes et les démarches administratives, s'occuper de votre/vos enfants pendant que vous vous reposez, ...

Elle est un **soutien au quotidien** pour les jeunes parents.



POUR CONTACTER NOTRE SERVICE :

- Appelez le **04 338 20 20**
- Précisez que votre appel concerne le « séjour écourté à la maternité ».
- Une assistante sociale prendra contact avec vous dans les 48 heures pour fixer une rencontre.

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

- **Combien le service va-t-il me coûter ?**

Les prix sont déterminés en fonction de vos revenus et selon un barème fixé par la région wallonne.

- **Je ne suis pas affiliée chez Solidaris, puis je bénéficier du service ?**

Bien-sûr, nous aidons les personnes de toutes les mutuelles.

- **Quel est le délai pour bénéficier du service ?**

Une assistante sociale passera vous rencontrer pendant votre grossesse et établira avec vous un projet d'aide. Ainsi, dès votre retour à la maison, la CSD sera prête à vous aider !

- **A combien d'heures de prestation ai-je droit ?**

Cela dépend de vos besoins. La situation sera analysée avec l'assistante sociale lors de la visite à domicile.

- **Les aides familiales sont-elles formées pour m'aider avec mon bébé ?**

Toutes les aides familiales ont reçu une formation reconnue de 2 ans. À la CSD, elles suivent aussi une formation continue.

- **Dois-je être présente lors de la prestation ?**

Oui ! L'aide familiale ayant un rôle de soutien, de présence et de relais, son travail s'inscrit dans une collaboration entre elle et votre famille.

- **Pendant combien de temps pourra-t-elle venir ?**

L'aide familiale viendra un temps limité en fonction de votre situation et de vos besoins.

- **L'aide familiale peut-elle m'aider à tout moment de la journée ?**

L'aide familiale travaille de 8h à 16h. Cependant, si votre situation le nécessite, notre service pourra s'adapter.